



Charte des bonnes pratiques de la concurrence et Ethique des Affaires

SOMMAIRE

1. Notre engagement
2. Le champ d'application
3. Nos principes
4. Signaler une situation critique ou un dysfonctionnement



1. NOTRE ENGAGEMENT

Notre entreprise est engagée dans une démarche de développement responsable accompagnée par l'ambition de grandir dans le respect de la concurrence et des règles d'éthiques fondamentales

MS Propreté & Maintenance s'est construite autour de valeurs humaines ancrées dans les territoires et articulées autour de règles et de pratiques, qui guident chacun de nos collaborateurs dans son quotidien pour prendre des décisions de façon adéquate et adopter les comportements appropriés. Le respect entre chacun de nos collaborateurs quelque soit sa position, le respect que nous devons à nos clients et de manière générale à toute les parties demeure une condition fondamentale du bon fonctionnement de notre entreprise, Le code d'éthique est un guide pour l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise, Chacun, à sa place, s'engage à respecter ses principes, à les diffuser auprès de ses équipes et à contrôler leur application.

Ce code sera modifié au gré des évolutions sociétales ou des contextes nouveaux pour notre entreprise.

Les principes d'actions de notre code d'éthique font référence aux standards liés au :

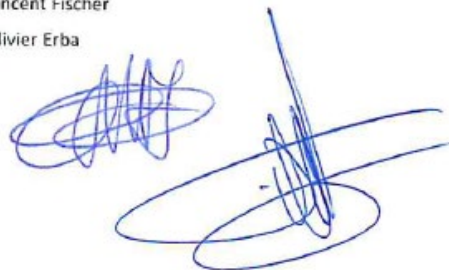
- Le respect des droits humains et des libertés fondamentales.
- L'intégrité et la loyauté des pratiques commerciales.
- Le respect de l'environnement et la protection de la planète.

Les éléments décrits dans le code d'éthique reflètent l'ensemble des textes réglementaires et des lois qui régissent la bonne conduite Dans ce cadre, nous nous engageons à respecter les textes internationaux tels que :

- Les principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.
- Les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail.
- Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Les principes du Global Compact de l'Organisation des Nations unies.

Vincent Fischer

Olivier Erba



Gérants

MS Propreté & Maintenance

2. Champ d'application

Le respect de ces principes est impératif au sein de MS Propreté & Maintenance , et, en conséquence, cette charte est applicable à chacune de nos agences sur le territoire.

Chaque collaborateur doit, individuellement et collectivement, être porteur de ces engagements et être responsable de leur promotion en interne et en externe.

3. Nos principes

3.1 Le respect des droits humains et des libertés fondamentales

L'enjeu majeur de notre entreprise de services est la protection et l'épanouissement des hommes et des femmes qui la composent, tout en contribuant à la préservation de l'écosystème, dans lequel elle agit.

Pour ce faire, chaque collaborateur s'engage à :

- Respecter la dignité, l'intégrité morale des personnes.
- Proscrire toute forme de harcèlement ou de violence physique.
- Proscrire toute forme de travail illégal (travail dissimulé, travail forcé).
- S'assurer que le travail des salariés est réalisé dans des conditions de sécurité optimales.
- Mettre en place les conditions favorables à l'écoute et au respect des individus pour garantir le bon fonctionnement des équipes.
- Respecter le principe de non-discrimination et s'assurer du traitement équitable des collaborateurs dès le recrutement et tout au long du parcours professionnel.
- Préserver la confidentialité des informations et des données personnelles concernant toute personne en lien avec MS
- Proscrire tout comportement prosélyte, pour motifs religieux, politique ou philosophique.

3.2 L'intégrité et la loyauté des pratiques commerciales

En France, la loi Sapin II et le devoir de vigilance imposent des obligations claires aux entreprises pour lutter contre la corruption et promouvoir des pratiques commerciales éthiques.

Au-delà du cadre légal, les entreprises doivent également adhérer à des normes éthiques rigoureuses.

Cela inclut la lutte contre la corruption, l'intégrité et l'équité dans toutes les interactions commerciales.

Pour ce faire, chaque salarié MS s'engage à :

- Garantir le niveau de conformité et de qualité de service défini contractuellement avec nos clients.
- Refuser toute commande ou injonction discriminatoire de la part de nos clients et proscrire tout acte discriminatoire envers nos fournisseurs.
- Mettre en place des pratiques d'achats responsables favorisant des fournisseurs s'engageant à respecter les principes éthiques MS
- Garantir la véracité des informations nécessaires à l'accomplissement des missions de chacun ainsi que leur bonne circulation.
- Proscrire toute pratique déloyale ou anti-concurrentielle.
- Proscrire toute forme de corruption, de trafic d'influence et de conflit d'intérêts.
- Proscrire toute atteinte directe ou détérioration des biens du Groupe et ceux de ses partenaires commerciaux.
- Proscrire toute utilisation à des fins personnelles, ou celles d'un proche, d'actifs matériels ou immatériels MS

3.3 Notre engagement environnemental

Conscients de notre responsabilité, individuelle et collective, dans la protection de la planète, nous considérons que chacune de nos décisions doit être prise en tenant compte des impacts à court et moyen terme sur notre écosystème.

Pour ce faire, chaque salariés s'engage à :



- Privilégier toute technique, méthode, tout équipement favorisant les économies de ressources naturelles et le respect de la biodiversité.
- Développer des activités qui contribuent à l'utilisation d'énergie faiblement carbonée
- Produire des services en favorisant l'économie circulaire, c'est-à-dire considérer que toute matière utilisée doit rester une ressource plutôt que devenir un déchet.
- Optimiser la mobilité décarbonée, réduire les consommations, optimiser la distance trajet domicile/chantiers

4. Comment signaler une situation critique ou un dysfonctionnement sur le plan éthique ?

4. Comment signaler une situation ?

1. Je m'adresse en priorité a mon **manager direct**
2. Si le contexte de permet pas : Je m'adresse a un service support adapté:
 - QSE
 - Communication
 - RH
 - RSE
3. Ou bien je fais un signalement direct a **contact.ethic@ms-groupe.com**